

2^E TRIMESTRE 2025

au fil de l'eau

la lettre d'information de votre Service public de l'eau

Votre Service public de l'eau vous propose de nombreux services pour faciliter votre quotidien et gérer votre abonnement en toute simplicité. Retrouvez dans cette Lettre tout ce que vous devez savoir pour en profiter pleinement.



EN CLAIR

IL FAUT
LE SAVOIR

88%

**des Français
sont satisfaits**
de leur service
de l'eau*.

* Baromètre Kantar/Cieau
« Les Français et l'eau »,
28^e édition (2024).



4

millions d'usagers
sur le territoire
du Syndicat
des Eaux
d'Île-de-France.

Tout savoir sur votre première facture

Nous facturons votre consommation réelle grâce au télérelevé. Si le relevé n'est pas disponible, nous estimons votre facture selon la consommation moyenne transmise par votre précédent opérateur.

1 Informations concernant votre mode de paiement

Vous avez reçu récemment un e-mail ou un courrier de votre Service public de l'eau vous invitant à donner votre autorisation pour le prélèvement SEPA. Cette démarche vous permet de conserver le même mode de paiement que vous aviez avec votre précédent opérateur.

2 Règlement de cette première facture

Si vous avez opté pour la mensualisation et donné votre accord, cette première facture sera prélevée exceptionnellement en 2 fois, en juin et en juillet. Le prélèvement mensuel pour les consommations de juin 2025 à mai 2026 débutera en août.

Si vous avez opté pour le prélèvement automatique trimestriel et donné votre accord, la facture sera prélevée, dans la totalité, fin juin. Les factures suivantes seront prélevées trimestriellement.

Si vous n'avez pas donné votre accord, vous pouvez utiliser le mode de paiement de votre choix (carte bancaire, TIP).

3 Les avantages de la mensualisation

Pour plus de tranquillité et de maîtrise de votre budget, souscrire à la mensualisation de vos factures d'eau vous permet d'étaler vos paiements sur 10 mois (service gratuit et ajustable à tout moment) au lieu du prélèvement trimestriel. Les premières échéances mensuelles seront prélevées deux mois après la souscription à la mensualisation.

ACTIVEZ VOTRE ESPACE PERSONNEL

Rendez-vous sur leaudiledefrance.fr, puis cliquez sur le bouton « Mon espace ». Si nous disposons de votre adresse e-mail, votre espace est déjà créé. Cliquez sur « Réinitialiser mon mot de passe ». Sinon, cliquez sur « Je crée mon espace ».



POUR EN SAVOIR PLUS,
cliquez sur ce QR code

l'eau
D'ÎLE-DE-FRANCE
Source de confiance





QUESTION DE CONFIANCE

Télérelevé : pour plus de maîtrise et de tranquillité



Le télérelevé offre de nombreux avantages pour maîtriser au mieux vos consommations d'eau : votre facture est établie sur votre consommation réelle, vous pouvez consulter l'historique de votre consommation depuis votre espace personnel et détecter rapidement toute anomalie, comme d'éventuelles fuites d'eau.

Bientôt, vous bénéficierez d'un nouveau système de télérelevé grâce au renouvellement des compteurs engagé dans votre commune.

Ces nouveaux compteurs seront équipés de modules radio de dernière génération :

- ayant une durée de vie prolongée ;
- plus fiables, ce qui signifie moins d'interventions sur le compteur ;
- disposant d'une fonction d'autodiagnostic et de prévision de leur propre dysfonctionnement.

Vous serez prochainement contacté par votre Service public de l'eau pour vous apporter toutes les informations nécessaires et organiser l'intervention de nos équipes pour changer votre compteur.

CLIQUEZ SUR CE QR CODE
pour lire notre article
et en savoir plus sur le télérelevé



PENSEZ-Y !

Faites le plein d'écogestes !

Découvrez sur notre application L'Eau d'Île-de-France, Source de confiance, des gestes faciles à mettre en œuvre, qui vous permettront de maîtriser votre consommation au quotidien.

Téléchargez-la dès maintenant sur App Store ou Google Play Store, et rendez-vous sur la page « Zér'eau gaspi ». Vous pourrez également trouver d'autres astuces et conseils pour nous aider à préserver la ressource eau !

09 69 369 900*
du lundi au vendredi
de 8h à 19h30
et le samedi de 9h à 12h30

URGENCE FUITE (24h/24)
09 69 369 918*

leaudiledefrance.fr
(espace personnel)

L'Eau d'Île-de-France
94417 Saint-Maurice Cedex

Site d'accueil d'Aubervilliers (93)

2, rue du Sucre (M°12, RER E, Tram 3b).
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h45
et le samedi de 9h à 11h45

* Appel non surtaxé.

Toutes les informations sur
votre eau depuis l'application
L'Eau d'Île-de-France,
Source de confiance



Suivez-nous sur
nos réseaux sociaux



Conception et réalisation :
ici Barbès

Photos: Catherine Delahaye/Getty Images.

